



N° Vert 80 00 88 88

Ne vous faites pas complices des crimes économiques, dénoncez toute fraude ou corruption dans les marchés publics !

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 23 Février 2017 N° 139 - Prix 250 F CFA

Sports/Championnat national de football D1

**Résultats après
la 15^{ème} journée** ^{P7}

Dernière Minute

Conférence de presse du ^{P3}
comité ad'hoc de mobilisation
des fonds pour la CAN 2017
986 millions mobilisés par le comité

Travaux de la commission de
réflexion sur les réformes politiques

**Vers un boycott
des élections
locales par l'ANC?** ^{P5}

Revue annuelle et orientation
du personnel de l'OTR

Plus de 568 milliards de francs
CFA collectés en 2016 soit
99% des prévisions fiscales ^{P2}

L'ARMP

Les acteurs de la commande
publique sensibilisés ^{P5}

Education Nationale

Une nouvelle grève de trois jours,
après «échec» des négociations ^{P4}

Mlle Déborah Bassuka Miss-Togo
1999 lance Miss Togo Diaspora



Pascaline Amaglo élue
pour la première édition ^{P7}

**L'usage de faux diplômes dans
l'administration publique**



**Et le Gouvernement...
dans tout ça !** ^{P3}

**Intervention du ministre
Robert Dussey sur Deutsch Weller**

**Les élections locales
pourront-elles avoir
lieu avant fin 2017 ?** ^{P3}



L'Office s'entretient avec les revendeuses de tissus pagnes sur les nouvelles dispositions relatives à la TVA

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a tenu le vendredi 17 février dernier à Lomé une rencontre d'échanges avec les responsables de l'Association Professionnelle des Revendeuses de Tissus (APRT).

L'objectif est de porter à la connaissance de ces revendeuses de pagnes les nouvelles dispositions relatives à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) contenues dans la loi de finances 2017.

Ainsi retient-on une réduction de la TVA sur les importations des tissus pagnes. Précédemment fixée à 18%, cette taxe passe à 10 % soit une réduction de 8% contrairement aux normes communautaires de l'UEMOA.

Cette réduction qui, à en croire le commissaire général des douanes et droits indirects Kodjo Adédjé permettra aux revendeuses de pagnes de faire une marge de bénéfice, rentre dans la droite ligne du mandat social du président de la république qui accorde une importance à ce secteur de commercialisation de pagne qui fait la fierté du Togo en rappel



de l'histoire des «Nana Benz» et de l'impact socio-économique induits par ces activités.

« Dans le cadre du mandat social du président de la république, des instructions sont données et ces instructions sont donc consacrées dans la loi de finances 2017 qui apporte ce que nous appelons un allègement fiscal au profit des revendeuses de tissus imprimés pagnes. La TVA est réduite à 10% ... », a-t-il précisé.

Pour le Commissaire Général des Impôts, Adoyi, cette rencontre qui s'inscrit dans la dynamique de l'OTR d'être plus proche du contribuable, permet aux responsables de l'OTR de faire comprendre à ces

revendeuses de pagnes le mécanisme par lequel, elles devraient bénéficier de cet allègement fiscal qui n'est qu'une volonté manifeste des autorités de faire booster leurs activités.

Du côté des membres de l'APRT à l'instar de Mme Johnson Afi, c'est une

satisfaction à l'issue de la rencontre et surtout des retombées des nouvelles dispositions.

« Cette énième rencontre avec l'OTR nous réjouit puisque les nouvelles dispositions qu'on vient de nous expliciter vont nous permettre de mieux gérer nos activités avec l'aide de nos

comptables et bien faire les calculs relatifs à la TVA... Les prix vont être réduits et ce serait aux bénéfices de tous », a-t-elle laissé entendre.

Notons que selon les dispositions de la loi de finances 2017, outre l'allègement de la TVA dont bénéficient les tissus pagnes, certains produits agroalimentaires comme le riz et l'huile de consommation, de même que les téléphones portables bénéficient aussi de cette exonération de la TVA. Pour mémoire, la taxe sur la Valeur Ajoutée est un impôt indirect que l'OTR perçoit sur les produits de consommation.

Waraa

Revue annuelle et orientation du personnel de l'OTR

Plus de 568 milliards de francs CFA collectés en 2016 soit 99% des prévisions fiscales

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a animé un séminaire d'orientation à l'endroit de son personnel sur toute l'étendue du territoire le 16 février dernier à Lomé. Ce séminaire a permis de faire la revue annuelle des activités de l'institution et

les perspectives d'avenir. C'est le Commissaire général de l'OTR Henry Gaperi, qui a animé cette rencontre. Selon lui, le bilan des activités en termes de recettes fiscales courant l'année 2016 de l'OTR se porte bien. En effet pour le commissaire

général, l'OTR en ce qui concerne la collecte des recettes fiscales a atteint 99% des prévisions assignées par le gouvernement togolais soit 568 milliards de francs CFA collectés sur les 575 milliards prévus.

Pour Henry Gaperi l'office est

suite à la p 5

WARAA
 Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
 Tél : 90-02-52-45 / 22-35-81-95
 E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
 c/s Casier N° 087. 13 BP152
 LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
 (alias Ezi Akoma)
 Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION

Pamphile S. NUMENYA

REDACTION

EZI Akoma

Achille
 A. Fic
 Jack Nukunu
 Hubertine Akoumi
 Séna Le Libre Penseur

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

La Colombe
 Tirage : 3.000 Exemplaires
 Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs : appelez le 90-02-52-45

*Retrouvez
votre Journal*
WARAA
Les Vainqueurs
*chaque jeudi
dans les kiosques*

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

L'usage de faux diplômes dans l'administration publique Et le Gouvernement..... dans tout ça !

Depuis plusieurs années, l'administration togolaise est infestée par de faux diplômés qui offrent de piètres prestations pendant que de milliers de jeunes formés par l'argent du contribuable sont au chômage. Ce fléau fait perdre des milliards à l'Etat chaque année mais le gouvernement tarde à décourager les faussaires.

L'usage de faux diplômes par les fonctionnaires de l'Etat est un système assez vieux et bien mis en place. A part quelques cas décelés et sanctionnés, il existe d'autres détenteurs de faux diplômes qui continuent de nuire à l'Etat sans être inquiétés. Face à cette justice de deux poids, deux mesures, d'autres personnes sans scrupule continuent de tenter leur chance dans l'usage du faux.

Depuis novembre 2016, un douanier de L'Office Togolais des Recettes dont nous taisons le nom est déferé en prison pour usage de faux diplômes.

En effet depuis 2008 ce faussaire avait été recruté à la douane avec une maîtrise. Deux ans après, il introduit un DESS. Après une enquête approfondie, on constate que ce sieur qui détenait aussi de faux diplômes de cycle 1,2 et 3 de l'ENA n'avait que le BEPC. Aussi d'après nos informations, certaines personnes n'ont pas hésité à positionner de faux diplômes au concours sectoriel organisé par le ministère en charge de la communication en 2015. Ces faux diplômes ont été clairement identifiés mais l'affaire est restée sans suite jusqu'aujourd'hui.

On se rappelle encore que quand le ministre Ninsao Gnofam était ministre de la fonction publique, il avait décelé de faux diplômes dans les rangs de la douane et des forces invisibles ont vite fait de le clouer le bec. En 2016, l'autre affaire de faux diplômes qui a fait couler beau-



coup d'encre et de salive fut celle du personnel de la délégation spéciale de la préfecture du golfe démasqué par l'ancien préfet Melebou. Pen-

dant qu'il s'activait pour tra- duire ces faux diplômés de sa boîte en justice, on avait l'impression que le président de la délégation spéciale de

la préfecture du golfe M. Aboka et le ministre de l'administration territoriale de l'époque mettaient aussi tout en œuvre pour les protéger. Les échanges de correspondance en disent long. A ce jour, cette affaire est restée aussi sans suite.

On a finalement l'impression que les premières autorités du pays au lieu de punir sévèrement les voleurs, ne fait que les couvrir et même les épauler. Et pourtant, il y a plein de diplômés sans emploi et des diplômés sous-employés au Togo qui attendent que le gouvernement leur offre l'occasion de faire valoir leur talent. Pour l'heure, les rares cas de faux diplômés sanctionnés se résument à ceux démasqués à l'OTR. Le gouvernement doit sortir de son mutisme coupable pour sanctionner conformément à la loi, tous les faux diplômés qui mettent à mal l'économie nationale.

Waraa

Intervention du ministre Robert Dussey sur Deutsch Weller

Les élections locales pourront-elles avoir lieu avant fin 2017 ?

Dans une interview accordée à un média allemand, Deutsch Weller, le Chef de la diplomatie togolaise, Prof Robert Dussey a déclaré que les élections locales pourront avoir lieu avant la fin de cette année. « Nous allons incontestablement avoir les élections locales très bientôt. Je vous rassure qu'il y aura les élections locales d'ici la fin de cette année. », a-t-il rassuré sur la radio allemande. Cette information semble surprendre même les acteurs de l'opposition qui ne voient pas le gouvernement organiser les locales avant la fin de cette année. A entendre le ministre Dussey, le gouvernement a assez évolué dans les préparatifs pour l'organisation des locales. « Je crois que maintenant il n'y a plus de blocage en tant que tel. Et si vous suivez l'actualité politique togolaise, il y a quelques mois, le gouvernement avait lancé le processus pour l'organisation des élections locales. Nous avons beaucoup traîné pour des questions matérielles, logistiques, et on peut déjà dire que ce processus est déjà derrière nous », a-t-il fait savoir. Sur ce plan, même si le gouvernement a assez évolué, étant donné



qu'il n'a pas pris le temps de communiquer suffisamment sur l'évolution des préparatifs des locales, la volonté politique seule ne suffira pas pour que ces élections aboutissent. Pour le ministre, le Togo est sorti d'une présidentielle en 2015 et il ne sera pas question de traîner sur le fichier électoral. Quand on sait que l'opposition togolaise a toujours eu à redire sur le fichier électoral, elle ne tardera pas à bloquer les travaux.

Actuellement, même si l'opposition évoque les locales, elle met plus l'accent sur les réformes politiques à opérer avant l'organisation de toute élection. Sans opérer ces réformes, l'opposition aura du mal à adhérer à l'organisation des locales cette année,

étant donné qu'elle n'est même pas prête pour aller à une élection. Il faut aussi noter qu'au cours de la campagne présidentielle de 2015, le Président avait affirmé dans une localité que l'organisation des élections coûtait beaucoup d'argent à l'Etat. L'idée aujourd'hui c'est de faire plusieurs élections en même temps. Quand on sait que les prochaines législatives auront lieu en 2018, on voit mal le gouvernement s'investir dans les locales en 2017. On se rappelle d'ailleurs que le ministre en charge de l'administration territoriale M. Payadowa Boukpepsi avait annoncé les élections pour 2018. Finalement la sortie de Ro-

bert Dussey n'a fait que semer du flou dans la tête des togolais et son intervention qui semble être plus diplomatique que pratique pourra avoir des répercussions politiques. L'opposition ne tardera pas à mener des actions pour dénoncer l'organisation des locales et insister sur les réformes. Il faut aussi noter

Jack NUKUNU

Dernière Minute

Conférence de presse du comité ad'hoc de mobilisation des fonds CAN 2017

ORABANK: 985 479 717

FLOOZ: 415 169

T-MONEY: 212 846

TOTAL: 986 107 732

Répartition :

Etat togolais: 707 997 777

Commission de l'UEMOA: 50 000 000

Sociétés d'Etat: 162 550 000

Sociétés privées: 10 760 000

Personnes physiques: 44 799 955

Le Comité annonce la fin de l'opération de mobilisation de fonds.

PGICT

Une septième mission de la banque mondiale a séjourné au Togo pour évaluer l'état d'avancement du projet

L'atelier ouvert le 21 février par le ministère de l'environnement avec la mission de la banque mondiale a pris fin hier. Il s'agit pour cette septième mission de la banque mondiale de constater l'état d'avancement du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT) au Togo. Organisé par le ministère de l'environnement et des ressources forestières, on pouvait noter la présence des ministres des autres départements à l'instar de celui de la protection civile ou des affaires sociales. Pour le ministre André Johnson, c'est important pour le Togo de faire une évaluation du chemin parcouru afin de montrer aux

partenaires que du sérieux se fait. Il s'est réjoui que cette mission intervienne après sa visite de terrain au cours de laquelle il a vu et touché du doigt les réalisations du PGICT. «... je puis dire sans autre fausse modestie qu'il a contribué à améliorer les conditions de vie des populations. Ainsi en matière de renforcement de capacité institutionnelle et l'opérationnalisation du système d'alerte précoce, le souci d'une meilleure connaissance des risques, nous a conduit à réaliser des études spécifiques, permettant d'avoir une catastrophe précise des zones vulnérables aux inondations ». Le PGICT prend fin ce 30



juin 2017 mais les besoins restent encore immenses selon le ministre. « Nous avons pour preuve que sur plus de 500 demandes de financement de sous projets à peine une

centaine ont été sélectionnés et sont en cours d'exécution..... la question de la transposition à grande échelle des acquis reste entièrement posée ». Il est clair que si du beau a été fait par

cette aide de la banque mondiale, il reste cependant encore des besoins.

Le PGICT a pris son envol au Togo en 2013 et pendant 4 ans, ce projet a permis de réaliser beaucoup de choses dans la gestion des catastrophes et des terres. En effet, grâce au PGICT, la capacité de réaction du corps de sapeurs pompiers a augmenté avec un ensemble d'équipements offerts ; la mise en place de 19 plateformes locales de réduction de risques catastrophiques. Egalement les populations rurales ne sont pas restées en marge des retombées comme les 17 mille emplois temporaires créés.

Kabey

Mission de visite de la délégation Rwandaise au Togo :

Près d'une semaine de rencontres et d'échanges avec les acteurs togolais

Du 12 au 19 février dernier, le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) a accueilli une délégation rwandaise pour une mission de travail et de partage d'expériences dans le cadre de la mise en œuvre des réformes institutionnelles et constitutionnelles au Togo.

Après s'être entretenue avec la commission de réflexion, la délégation rwandaise a rencontré les représentants des institutions de la République et départements ministériels le 16 Février. En ouvrant cet atelier, la présidente du HCRRUN Mme Awa Nana Daboya a fait remarquer à l'assistance qu'en acceptant de venir à cette rencontre d'échanges, ils marquent leur attachement viscéral au dialogue qui n'est rien d'autre qu'un cadre comme ce dernier où on accepte de donner et de recevoir au nom de l'intérêt général. Pour elle, « le vœu du HCRRUN en conviant nos frères Rwandais à cette visite de travail est de partager eux leur expériences notamment, en matière de réformes institutionnelles, constitutionnelles et administratives... » a déclaré la présidente du HCRRUN.

Parlant du partage d'expé-



riences, le chef de la délégation Rwandaise le professeur Anasthase Shyaka a dans son intervention relevé trois aspects à savoir : la centralité du citoyen qui doit être le bénéficiaire et l'inclusivité et enfin l'unité et le vivre ensemble. Avec la Commission des Réformes, les experts rwandais ont apporté leurs contributions aux réflexions sur des aspects spécifiques du processus des réformes afin de garantir au mieux l'heureux aboutissement. Il faut rappeler que l'objectif de cette série de rencontres est de permettre à la Commission des Réformes, aux différents acteurs étatiques et non étatiques de s'approprier les différentes démarches préliminaires, les mécanismes à mettre en place et les écueils à prévoir lorsqu'un pays s'en-

gage dans le processus de réformes.

Ce partage d'expériences avec la délégation permettra une large compréhension du concept de réformes politiques et institutionnelles liées à l'administration publique ; donner un sens aux responsabilités déclinées et dévolues à chaque département ministériel et institutionnel dans les recommandations de la CVJR ; expliquer la nécessité du consensus politique comme condition, entre autre, d'une réforme réussie ; partager les expériences du Rwanda en matière de Réformes et Gouvernance, en terme de leçon apprises, écueils et défis à relever avec les différents acteurs de la mise en œuvre du processus des réformes.

Charles

Education Nationale

Une nouvelle grève de trois jours, après «échec» des négociations

La Coordination des syndicats de l'éducation du Togo (CSET, composée de quatre syndicats) qui paralyse le secteur de l'éducation depuis le début de la rentrée (le 17 octobre), a déclenché ce mardi, une nouvelle grève de trois jours, dénonçant «l'échec» des négociations.

Des représentants de la CSET ont rejoint depuis quelques jours le Groupe de travail sur le secteur de l'éducation, mis en place par le Premier ministre en vue de trouver des solutions durables à la crise qui secoue le secteur de l'éducation.

«Après nos deux semaines de discussions, il n'y a aucune proposition concrète. Concernant le statut particulier de l'enseignant, nous avons demandé qu'on nous donne au moins un chronogramme. Les négociations ont échoué», a déclaré Atsu Atchaa, porte-parole de la Coordination.

Les cours étaient paralyés ce mardi dans plusieurs écoles, lycées et collèges publics, les enseignants n'étant pas



présents.

La CSET réclame notamment l'abrogation du corps des enseignants auxiliaires et leur reversement dans le corps des fonctionnaires de l'enseignement, l'indemnité de logement pour le personnel de l'éducation et pour toute la carrière, la prime de travail de nuit et la prime de salissure (à intégrer au budget de 2017, en attendant l'adoption du statut particulier) et la résolution définitive du problème de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) du dossier des normaliens.

Ces syndicats exigent également l'intégration du reste des enseignants volontaires et l'annulation des affectations punitives des représentants et des délégués syndicaux.

Savoirveus

Les acteurs de la commande publique sensibilisés

Une session de formation à l'endroit des opérateurs économiques, chefs d'entreprises, fournisseurs et prestataires de travaux publics a ouvert ses portes depuis lundi à Lomé. C'est une initiative de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Une rencontre étalée sur deux semaines et qui vise à renforcer les capacités des prestataires de services des entités publiques sur les notions et règles à suivre dans l'exploitation « efficaces » des dossiers d'appels d'offres à concurrence.

Selon l'ARMP, le constat a été fait de ce que les opérateurs économiques, chefs d'entreprises qui sont des prestataires dans la constitution ou la soumission de dossiers ignorent les procédures qui régissent les appels à concurrence et les critères d'attribution des marchés publics. Et à cela, s'ajoutent les difficultés rencontrées dans l'appréciation juste des besoins et attentes des entités étatiques sur les critères d'évaluation des offres et propositions. Ladite formation vise essentiellement à outiller



sent les appels à concurrence et les critères d'attribution des marchés publics. Et à cela, s'ajoutent les difficultés rencontrées dans l'appréciation juste des besoins et attentes des entités étatiques sur les critères d'évaluation des offres et propositions. Ladite formation vise essentiellement à outiller

ces acteurs sur les mécanismes et procédures à observer pour une exploitation efficace des appels d'offres. « Dans le cadre des marchés publics, les opérateurs économiques sont appelés à présenter des soumissions, donc ils doivent acquiescer des dossiers d'appels à concurrence, les examiner et présenter des solutions aux autorités contractantes qui après, vont les évaluer de

manière à pouvoir retenir ceux qui sont à même d'exécuter le marché », a indiqué Théophile Kossi René KAPOU, Directeur de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Il faut rappeler que cette formation qui s'inscrit dans le cadre de l'application de la stratégie nationale de renforcement des capacités des acteurs de la commande publique au Togo, permettra à

ces derniers de maîtriser les conditions d'éligibilité et les participations aux appels à concurrence. Le Togo depuis plusieurs années soumet la passation des marchés publics au contrôle et à la surveillance d'organismes spécialisés tels que l'ARMP qui joue le rôle de garde et d'arbitre de l'équité dans ce domaine.

AFREEPRESS

Travaux de la commission de réflexion sur les réformes politiques

Vers un boycott des élections locales par l'ANC ?

La commission de réflexion sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles, créée par le Chef de l'Etat et sur recommandation de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), est à pied d'œuvre. Sa présidente Madame AWA NANA Daboya et les autres commissaires multiplient les initiatives dans le souci de produire un document final dans un bref délai et qui prenne en compte les aspirations des uns et des autres dans l'évolution politique de notre pays. Mais cette démarche qui vise à baliser le chemin des échéances électorales à venir n'acquiesce pas l'assentiment de tout le monde. Ainsi, si le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) appelle à une reconstitution de la commission, Jean Pierre FABRE, président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) et chef de file de l'opposition, dans une correspondance en date du 17 février a dit tout le mal qu'il pense de cette commission. A sa présidente il déclare : « nous ne reconnaissons pas cette commission qui, à notre avis a pour mission d'œuvrer à l'enterrement pur et simple de l'APG ».



tiendra que les conclusions de la commission de réflexion sur les réformes politiques n'engageront pas l'ANC et de fait sera donc hors jeu pour d'éventuelles compétitions électorales. Cette attitude entererait définitivement l'ANC et ferait naturellement le lit des autres formations politiques.

Le tissu socio-politique du Togo est mis à rude épreuve par des années de luttes politiques. Mais cette situation n'a empêché en rien l'exercice du jeu démocratique. Depuis le début de l'ère multipartite le Togo a organisé pas moins de dix élections présidentielles et législatives. Les frissons que l'on rencontre dans le vécu de nos institutions ne sont pas une spécialité togolaise. Ceci s'observe partout et même dans les vieilles démocraties où des acteurs parviennent parfois aux mains dans les Assemblées et autres. Jean Pierre FABRE parle de « l'état désastreux et inopérant de nos institutions » or depuis 2007 il est un député élu qui a toujours siégé au parlement sans le moindre reproche. Le chef de file de l'opposition serait-il en train de dire aux contribuables togolais qu'il a été payé grâce à leurs efforts sans rien faire ? Le chef de file de l'opposition, l'une des dernières institutions dans le fonctionnement démocratique ne fonctionne pas elle aussi ? Le patron de cette institution de la république chargée de beaucoup d'avantages est Jean Pierre FABRE qui aspire diriger autrement le Togo.

SENA LE LIBRE PENSEUR

Revue annuelle et orientation du personnel de l'OTR Plus de 568 milliards de francs CFA collectés en 2016 soit 99% des prévisions fiscales

Suite de la p 2

satisfait par rapport à ces 99% en tenant compte des défis rencontrés au niveau national ; régional et en particulier au niveau des douanes togolaises. L'autre élément à prendre en compte et qui a influencé sur la collecte des recettes est selon le commissaire l'introduction du tarif commun au Togo en 2016 et son application. Ce séminaire a également fait montre des perspectives de l'OTR. En effet il s'est agi non seulement de faire tout pour mieux identifier les différents contribuables aux niveaux des commissariats, douanes et impôts, mais aussi connaître le comportement des différents contribuables et savoir les stratégies correspondant à chaque contribuable. « Nous sommes arrivés à la conclusion qu'il y a trois catégories de contribuables à savoir ceux qui souhaitent payer et s'acquit-

ter de leurs douanes de taxes sans aucun problème et ceux là bénéficie de plusieurs facilitations dont la déclaration et le paiement en ligne ; la deuxième catégorie de contribuables est ceux qui payent que si on leur rappelle leurs obligations à payer et une stratégie est définie pour cette catégorie ; la troisième catégorie est ceux là qui savent qu'ils attendent d'être forcés avant de payer. Pour l'OTR, dans cette dernière catégorie, figurent très souvent des fraudeurs. Ainsi une stratégie claire a été identifiée au niveau de cette troisième catégorie pour arrêter l'hémorragie. Il faut rappeler que pour cette année 2017, le gouvernement a demandé à l'OTR de mobiliser 625 milliards de francs CFA.

Charles

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo
www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

**Togotelecom**

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE ORGANISE UNE VASTE OPERATION DE REHABILITATION GRATUITE DES INSTALLATIONS TELEPHONQUES A DOMICILE.

A CET EFFET, ELLE INVITE TOUT CLIENT POSSEDANT UNE INSTALLATION FILAIRE NON FONCTIONNELLE A SE RENDRE DANS TOUT ESPACE TELECOM POUR UNE PRISE EN CHARGE SPECIFIQUE DANS LE CADRE DE L'OPERATION.

TOGO TELECOM TIENT A RASSURER SON AIMABLE CLIENTELE QUE LES DISPOSITIONS PRISES CONCOURENT A AMELIORER DURABLEMENT LA QUALITE DE SES PRESTATIONS.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE D'AVANCE DE VOTRE CONTRIBUTION A LA REUSSITE DE CETTE OPERATION.

LA DIRECTION GENERALE



HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION

HAAC

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

N° 03 /HAAC/17/P

COMMUNIQUE DE LA HAAC

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a appris avec consternation l'accident dont a été victime le journaliste Robert AVOTOR.

La HAAC tient à adresser ses remerciements au gouvernement à travers le ministre de la Sécurité et de la Protection civile pour l'ensemble des dispositions prises pour porter assistance au journaliste.

La HAAC interpelle vivement le gouvernement et réclame que la lumière soit faite dans les meilleurs délais autour de cet accident de la circulation qui intervient peu de temps seulement après des voies de fait contre le même journaliste dans l'exercice de son métier.

La HAAC souhaite prompt guérison à Monsieur AVOTOR.

Fait à Lomé, le **21 FEV 2017**

Le Président de la HAAC



Pitang TCHALLA

Mlle Déborah Bassuka Miss-Togo 1999 lance Miss Togo Diaspora

Pascaline Amaglio élue pour la première édition



La 1ère édition de l'élection Miss Togo Diaspora a eu lieu le samedi 11 février 2017 dans la prestigieuse salle des Esselières à Villejuif en région parisienne. Au terme de la première partie de soirée, les membres du jury ont élu celle qui représentera la diaspora togolaise pendant plusieurs mois. Pascaline Amaglio est donc la première Miss Togo Diaspora et ouvrera en faveur de l'éducation au Togo. Elle est entourée d'Adjovi Akotchoho, 1ère dauphine, et Liliane Tairoulsmaï, 2ème dauphine. Présentée par les ravissantes Alicia Fall et Solange Droual, la soirée était placée sous le signe de l'élégance et de la convivialité. Les 11 candidates se sont présentées tour à tour au travers de plusieurs tableaux, ponctués par l'intervention de talentueux artistes togolais comme la compagnie de danse traditionnelle Dzom'gbe, le jeune humoriste Alex ou encore DJ Roms. Les prétendantes à la couronne se sont dévoilées au public avec un florilège de danses traditionnelles, telles agbadja ou encore kourougnima, au rythme des percussions. Elles ont ensuite exposé leur motivation en tenues de ville griffées Mia Dreams.

C'est en maillot de bain que les jeunes femmes ont répondu à la traditionnelle question de culture générale. Enfin, le public a découvert le projet social de chaque candidate lors du dernier tableau où elles sont apparues, toutes plus belles les unes que les autres, en tenues de soirée conçues par le styliste Sadio Bée et portant aux oreilles de délicates boucles créées par My Afro Touch. Le jury, présidé par le docteur Kodom, fondateur de l'ONG Ames-Afri-que, était composé de Manuella Lawson-Body, Miss Togo 1997; de l'actrice camerounaise Marie-Phylomène N'ga (actuellement à l'affiche du film « Il adéja les yeux »); de François Durpaire, directeur de la chaîne FDM TV et enfin de Benito de Londres. C'est au terme d'une délibération très serrée que les résultats furent communiqués. La soirée a connu son apogée lorsqu'Amok, tout droit venue de Lomé spécialement pour l'occasion, a régalé le public de ses merveilleuses titres. Le groupe Force One ne fut pas en reste et fut l'une des apparitions clés de la seconde partie de soirée.

Warra

Gambie/Après l'ère Jammeh, le début des interpellations

L'ex-chef de l'Agence du renseignement arrêté

L'ancien chef de l'Agence nationale du renseignement (NIA) en Gambie, très redoutée durant le régime de Yahya Jammeh, a été arrêté par la police, a annoncé mardi une source policière à l'AFP à Banjul.

La NIA a été rebaptisée « Service de renseignements d'Etat » par le président Adama Barrow, qui a aussi limogé début février, peu après sa prise de fonctions, son chef Yankuba Badjie, et l'a remplacé par son ancien directeur financier, Musa Dibba. Selon la source policière jointe mardi à Banjul, Yankuba Badjie a été arrêté lundi et placé « en détention provisoire ». Mardi, il était interrogé sur des affaires survenues durant la période pendant laquelle il a dirigé la NIA, a ajouté cette source.

La NIA est considérée comme l'instrument de répression du régime de Yahya Jammeh, qui a dirigé la Gambie d'une main de fer plus de 22 ans. Cette agence a été accusée notamment de détentions arbitraires, disparitions, arrestations et tortures de journalistes et d'opposants à M. Jammeh.

Par ailleurs, 25 partisans de l'ex-président Jammeh ont été arrêtés le 18 février par la police et ont été inculpés mardi de « perturbation de l'ordre public », a indiqué à l'AFP une source policière. Il leur est reproché d'avoir attaqué le 18 février à Kafenda, proche de Kanilai (Village natal de M. Jammeh à une centaine de km à l'est de Banjul) des partisans de M. Barrow qui reve-



naient de sa fête d'investiture.

On indique de même source que « les 25 faisaient partie d'un groupe de 51 personnes, dont 26 mineurs, qui ont été libérés par la police ».

Les Gambiens ont fêté à Bakau, près de Banjul, l'investiture de M. Barrow le 18 février, jour anniversaire de l'indépendance de cette ex-colonie anglaise entièrement enterrée dans le Sénégal à l'exception de sa façade maritime.

M. Barrow a alors été nouvellement investi après l'avoir été une première fois à Dakar, au Sénégal voisin, où il avait été auparavant accueilli à la demande de l'Afrique de l'Ouest par crainte pour sa sécurité.

Yahya Jammeh, qui contestait sa victoire à l'élection du 1er décembre, a finalement cédé le pouvoir et quitté la Gambie le 21 janvier pour la Guinée équatoriale à la suite d'une intervention militaire ouest-africaine et d'une ultime médiation conduite par les présidents guinéen et mauritanien.

Africafime

Zimbabwe :

A 93 ans, Robert Mugabe n'est pas prêt pour la retraite

Le président du Zimbabwe a fêté mardi ses 93 ans. Malgré sa santé déclinante et la crise économique qui sévit dans son pays, Robert Mugabe entend briguer un nouveau mandat en 2018. Robert Mugabe a célébré, mardi 21 février, ses 93 ans et ce n'est pas son statut de plus vieux président en exercice de la planète qui le ferait renoncer. Malgré le poids de plus en plus évident de l'âge et une fatigue qu'il ne peut plus dissimuler, le chef d'Etat zimbabwéen s'est dit déterminé à conserver les rênes du pays lors d'un entretien de près d'une heure donné durant le week-end à la radiotélévision d'Etat.

« La majorité des gens pensent qu'il n'y a personne pour me remplacer », a-t-il assuré, affalé dans un fauteuil. « Si je pense que je ne peux plus le faire, je le dirai pour que mon parti me remplace. Mais pour le moment, je ne pense pas pouvoir dire ça », a poursuivi celui qui dirige le Zimbabwe depuis 36 ans et qui, depuis décembre, a été désigné par son parti pour briguer un nouveau mandat lors du scrutin présidentiel de 2018.

« Les problèmes d'aujourd'hui nécessitent des gens d'aujourd'hui », lui a



rétorqué le porte-parole du Mouvement pour un changement démocratique, Luke Tamborinyoka.

Pas de quoi cependant faire vaciller le veillard autocrate, qui a soufflé ses bougies lors d'une cérémonie très « select », réservée à ses seuls ministres et proches collaborateurs, pendant que les médias d'Etat inondaient de messages de félicitations. Le quotidien gouvernemental The Herald a publié vingt-quatre pages pleines de messages de félicitations de ministres et de proches du régime, la radio et la télévision ont inondé leurs ondes de chansons à sa gloire.

« Nous célébrons aujourd'hui son 93ème anniversaire, avec l'assurance que notre pays est entre de très bonnes mains », a assuré The Herald dans son éditorial. Le ministère de la défense a publié un message célébrant son « leadership sage et visionnaire ». Après ce hors-d'œuvre très privé, le clou des réjouissances est prévu samedi, sous la forme d'un banquet offert à des milliers de partisans dans le parc national de Matopos, en périphérie de la deuxième ville du pays, Bulawayo.

Africafime

Championnat national de football D1

Résultats après la 15ème journée

RÉSULTATS

DYTO 1 - 1 ASKO
MARANATHA 2 - 1 GOMIDO
GBIKINTI 1 - 1 KOTOKO
UNISPORT 1 - 1 SEMASSI
OTR 2 - 1 ANGES
KOROKI 1 - 0 AGAZA
FOADAN 0 - 0 TGPORT

CLASSEMENT

1 - AS Togo Port 30PTS+15
2 - Semassi 25 PTS+4
3 - Unisport 24 PTS+7
4 - Dyto 24 PTS+5
5 - Foadan 22PTS+2
6 - Agaza 22PTS+0
7 - Koroki 22PTS+0
8 - Maranatha 21PTS+1
9 - AS OTR 20PTS+2
10 - Gbikinti 17PTS-1
11 - Asko 17PTS-4
12 - Anges 16PTS-5
13 - Gomido 15PTS-4
14 - Kotoko 04PTS-18

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL DE DEUXIÈME DIVISION 13ÈME JOURNÉE

RÉSULTATS

SNPT 0 - 1 ENTENTE2
ASFOSA 2 - 0 IFODJE
ABOU OSSE. 2 - 1

ARABIA

ESPOIR 0 - 1 GBOHLOE
SU
HIRONDELLES 1-1
ÉTOILE
OKITI Repos

Classement D2

Zone Sud

1 - Entente 2 23 pts +8
2 - Abou O. 21 pts +1
3 - Espoir 20 pts +4
4 - Gbohloe Su 18 pts +0
5 - Ifodje 17 pts +7
6 - Asfosa 16 pts +0
7 - Okiti 15 pts -1
8 - Etoile F. 13 pts -1
9 - SNPT 13 pts -5
10 - Hirondelles 12 pts -4
11 - Arabia 11 pts -5

ZONE NORD

RÉSULTATS

FOUKPA 0 - 1 ASCK
AS BINAH 0 - 0 TAC
KAKADL 1 - 1 ODALOU
AGOUWA 0 - 2 SARA
DOUMBE 2 - 1 TIGRE N.
AS DANKPEN Repos

CLASSEMENT

1 - ASCK 28PTS+12
2 - SARA 21PTS+6
3 - ODALOU 19PTS+5
4 - DOUMBE 17PTS+2
5 - BINAH 16PTS+2
6 - DANKPEN 15PTS+3
7 - TAC 15PTS-2
8 - AGOUWA 13PTS-2
9 - TIGRE N. 12PTS-7
10 - FOUKPA 08PTS-3
11 - KAKADL 06PTS-15

A VENDRE

Une maison sur un quart (1/4) de lot clôturé et bâti situé en pleine ville de Lomé dans le quartier Agoé Adougba. Prix très intéressant. Pour tout renseignement, s'adresser au téléphone :

92-81-62-58 / 98-02-89-41

NB : Démarcheur s'abstenir



Promo Saint Valentin

DU 13 AU 28 FEVRIER 2017

BONUS RECHARGEMENT INTERNET

- Renouvelez votre forfait avant échéance
- **Bénéficiez de 14 jours de validité en plus**



REPLACEMENT SANS FRAIS DE BATTERIE POUR LE TÉLÉPHONE illico 3i

- Sur présentation du reçu d'achat du téléphone ou de la batterie à remplacer



**Plusieurs surprises
vous attendent en agence !**

Pour plus de renseignements, composez le 119 ou le 22 22 01 19
si vous appelez d'un autre réseau.

www.togotelecom.tg